

Green Lane

**LA MÉDAILLE PATTERSON - 2019**

INSTRUCTIONS AUX PROPOSANT(E)S

**A -** On peut remettre la médaille Patterson aux personnes résidant au Canada pour des services émérites rendus à la météorologie.

On peut décerner ce prix à tout moment de la vie de la lauréate ou du lauréat et ce pour des services émérites rendus au cours d’une période prolongée ou pour une réalisation exceptionnelle récente, les deux cas étant également admissibles. On ne peut envisager de propositions de lauréates ou de lauréats à titre posthume.

On ne décernera ce prix que si, de l’avis du Comité d’attribution de la médaille Patterson, il existe une proposition digne du prix.

L’évaluation de la proposition de lauréat(e) sera effectuée par le Comité d’attribution de la médaille Patterson, en tenant pleinement compte des critères d’attribution de cette distinction.

On jugera la personne proposée d’après les renseignements fournis par la proposante ou le proposant, non pas d’après des connaissances supplémentaires que les membres du Comité pourraient posséder.

**B -** Les propositions de lauréats peuvent être établies par toute personne résidant au Canada.

Les propositions doivent être reçues au plus tard **au plus tard le 02 mars, 2020.**

Il importe que chaque proposition soit appuyée par une déclaration concise et exhaustive indiquant le bien-fondé de la contribution apportée par la personne proposée. La déclaration doit être appuyée par des documents, des cahiers des charges, des plans détaillés ou d’autres documents explicatifs. L’information d’appui devrait inclure un résumé de deux pages des réalisations de la personne et une déclaration montrant comment ces réalisations ont contribué à l’avancement de la science de la météorologie.

**C -** Il convient d’adresser toute communication à :

**Jennifer Hebert**

Service météorologique du Canada

351 boul. St. Joseph, 8e étage, pièce 8008

Gatineau, Québec K1A0H3  
 Courriel : jennifer.hebert@canada.ca

Téléphone: (819) 938-4388

**Remarque:** À plusieurs reprises, des candidates méritantes n’ont pas obtenu la médaille en raison de pièces justificatives insuffisantes.